

Blagnac, le 3 février 2022

L'aéroport de Toulouse-Blagnac neutre en carbone

L'Airport Council International (ACI) Europe vient d'attribuer la certification de neutralité carbone à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Le résultat d'un engagement collectif, qui associe ATB et ses partenaires de la plateforme.

L'aéroport de Toulouse-Blagnac atteint le niveau 3+ du programme Airport Carbon Accreditation pour ses résultats obtenus dans la réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Engagé depuis 2010 dans ce programme de l'ACI Europe, le gestionnaire de la plateforme a réduit de 42 % de ses émissions brutes de carbone en 10 ans.

Plusieurs chantiers ont contribué à cet objectif : l'achat d'électricité 100% garantie d'origine renouvelable depuis 2015, les travaux de rénovation énergétique du parc immobilier (éclairage, isolation, système de production et de gestion de climatisation et chauffage) ou la réduction de la flotte de véhicules de service et son remplacement par des véhicules électriques.

Ce niveau de certification a été obtenu avec l'implication des acteurs de la plateforme, au travers du club OZE (Objectif Zéro Emission). Compagnies aériennes, assistants en escale, loueurs de voitures, boutiques, prestataires ou services officiels, ils sont nombreux à s'être associés en signant une charte d'engagement auprès d'ATB pour réduire l'impact de leurs activités.



“ La certification attribuée par l'ACI Europe est un jalon supplémentaire dans la démarche de transition énergétique menée par ATB, 3^e aéroport français à atteindre la neutralité carbone, indique Philippe Crébassa, Président du Directoire. Elle a d'autant plus de valeur qu'elle a été obtenue grâce à la mobilisation de nos partenaires sur la plateforme. Tous ensemble, nous avons fait évoluer nos pratiques pour réduire nos émissions directes et contribuer ainsi à la transition énergétique du territoire.

En complément des actions de réduction, l'aéroport s'est engagé dans un système de compensation des émissions résiduelles de carbone qui couvre entièrement l'empreinte carbone d'ATB (1 800 tonnes eq. CO₂). Pour l'année 2022, ATB a choisi de soutenir le projet Sumatra Merang de restauration de forêt pluviale, en Indonésie, porté par l'ONG Pure Projet.

.../...

Ce financement donne les moyens aux acteurs locaux de réhabiliter un écosystème menacé et de créer une zone de conservation pour les espèces animales menacées.

“ La volonté de l’aéroport de Toulouse-Blagnac de poursuivre la réduction de son empreinte carbone, malgré la crise sanitaire qui touche le secteur aéronautique à vif, est remarquable. L’obtention du niveau 3+ « Neutrality » nécessite des efforts et investissements considérables. Cette nouvelle certification confirme l’aéroport toulousain comme un acteur participatif de l’action climatique sous l’égide de l’Accord de Paris, a déclaré Olivier Jankovec, Président de l’ACI Europe.

ATB poursuit la démarche de réduction de ses émissions, mais accompagnera également celles des partenaires de la plateforme : achat de chaleur renouvelable, biocarburants pour les véhicules de service, rénovation de bâtiments, développement de centrales photovoltaïques avec autoconsommation, station de production et de distribution d’hydrogène vert, plan de déplacements des employés domicile / travail, bus hydrogène et gaz naturel pour le transport des passagers, etc.

Prochaine étape : l’élaboration d’une nouvelle feuille de route pour atteindre l’objectif zéro émission nette de carbone, comme l’aéroport s’y est engagé au travers de la résolution Net Zéro 2050 de l’ACI Europe.

> [Consulter la politique Développement Durable d'ATB](#)